

Demain les élections européennes

Les huit clés du scrutin

Les résultats du scrutin européen fourniront huit enseignements sur l'état de l'opinion à l'égard de l'Europe et du système politique.

Dans l'ensemble des scrutins auxquels les Français sont appelés à participer, les élections européennes occupent une place particulière. Le mode de scrutin — une représentation proportionnelle dans le cadre national — entraîne d'abord une multiplication des listes (20 en 1994 et déjà 15 en 1989). Placés en face d'un choix plus ouvert que celui auquel ils sont habitués dans le cadre du scrutin majoritaire, les électeurs ont

compétition électorale est la plus difficile qui soit.

1. - Le niveau de l'abstention

En 1979, le taux d'abstention avait été de 39,3 %. Celui-ci n'a cessé de croître au fil des différents scrutins dans la mesure où l'effet de nouveauté ne jouait plus, où les pouvoirs du Parlement européen restaient

signe d'une reprise ou d'un regain d'influence électorale.

3. - Le Parti socialiste

Les élections européennes n'ont jamais été très favorables au PS et à ses alliés. En 1979, la liste conduite par François Mitterrand obtenait 23,6 % des suffrages exprimés, soit un peu moins que les voix recueillies par le PS, le MRG et les divers gauches aux législatives de 1978 (26 %). En 1984, la liste Jospin, avec 20,8 %, se situait très en retrait non seulement des résultats de 1981 (38 % aux législatives) mais même de ceux de 1986 (32 %). En 1989, la liste Fabius n'atteignait que 23,6 % des exprimés alors qu'aux législatives de 1988, les partis qui la soutenaient en avaient obtenu 37,5 %.

Le scrutin de 1994 est encore plus difficile pour le PS. D'une part, il n'a recueilli en 1993 que 20 % des suffrages ; d'autre part, il est contesté d'un côté par M. Chevènement, de l'autre par M. Tapie. Dans ces conditions, un score de 19 % témoignerait, dans une période évidemment de « basses eaux », d'une certaine réussite ; 17 % serait le signe d'une relative résistance. En dessous, il faudrait parler d'effondrement lié à l'incapacité

actuelle du PS à contrôler un électoral désemparé et, en conséquence, tenté par diverses sirènes.

4. - Les écologistes

Absents ou marginalisés dans tous les scrutins antérieurs à 1989, les écologistes avaient effectué leur percée d'abord lors des municipales et ensuite lors des européennes (10,6 %). Confirmé lors des élections cantonales et régionales de 1992, le succès des Verts et de Génération Écologie a été moindre en 1993 (7,8 %). Depuis, la crise des deux organisations a été manifeste et elle se traduit, dans ce scrutin européen, par leur division qui risque, par ailleurs, de les priver de représentation au Parlement de Strasbourg.

Le score des écologistes peut être apprécié de deux manières. D'une part, en cumulant les résultats des deux listes, on peut mesurer l'influence actuelle du mouvement écologiste dans une élection qui lui est a priori favorable. Si M. Lalonde et M^{me} Isler-Beguïn obtiennent ensemble 8 % des suffrages exprimés, ce sera le signe de la vitalité sinon des partis, du moins de l'électorat et de l'enjeu écologistes ; avec 6 %, ce serait un reflux honorable ; un résultat inférieur montrerait l'effondrement

de ce courant et annoncerait peut-être sa fin prochaine.

On peut, d'autre part, se demander si l'une des listes dépassera le seuil des 5 % des suffrages exprimés, et laquelle. Outre que cette dernière aurait des sièges, son leader pourrait s'assurer une quasi-hégémonie sur le mouvement écologiste.

5. - Le RPR et l'UDF

Depuis 1979, le RPR et l'UDF n'ont jamais affronté les élections européennes dans les mêmes conditions. Alors qu'en 1979, ils avaient présenté deux listes conduites respectivement par M. Chirac et M^{me} Veil, il avait fait liste commune en 1984 derrière M^{me} Veil. En 1989, alors que M. Giscard d'Estaing dirigeait une liste UDF-RPR, M^{me} Veil animait une liste indépendante mais, en fait, de coloration UDF-CDS. Cette fois, il y a de nouveau une liste unique, mais elle est contestée par celle de M. de Villiers, rejeté par M. Baudis et ses amis hors de la majorité gouvernementale.

Si l'on cumule pour 1979 et 1989 les scores des différentes listes, on voit qu'en 1979 et 1984, le RPR et l'UDF résistent bien à la multiplication des listes, puisqu'ils obtiennent des résultats assez proches de ceux, des législatives de référence : 1978 pour les premiers et 1981

ou 1986 pour les seconds. En revanche, en 1989, le score cumulé de M. Giscard d'Estaing et de M^{me} Veil (37,9 %) reste inférieur à celui des législatives de 1988 et plus encore de 1993. C'est dans cette seconde logique que devraient s'insérer les résultats de la liste Baudis. De fait, étant donné la concurrence organisée de M. de Villiers, un résultat voisin de 35 % serait un incontestable triomphe. Avec 32 % des exprimés, on pourrait encore parler de bonne tenue. En revanche, tout score inférieur et, a fortiori, tout résultat en dessous de 30 % sonnerait comme une condamnation de la stratégie de l'UDF et du RPR dans ces élections européennes.

6. - Le Front national

En 1984, le scrutin européen avait révélé l'influence électorale du parti de M. Le Pen ; en 1989, il avait confirmé, après la présidentielle et les législatives de 1988, son implantation puisque le Front national, avec 11,8 % des exprimés, obtenait un résultat intermédiaire entre celui de la première (14,4 %) et celui des secondes (9,8 %). De fait, les élections se déroulant dans un cadre national et fortement personnalisées apparaissent très favorables au parti lepéniste.

En 1993, le FN a encore progressé. Pour lui, l'enjeu des européennes apparaît relativement simple. Tout résultat supérieur à 13 % serait la preuve de sa solide implantation et de sa capacité à contrôler son électoral, alors même que la gauche n'est plus au pouvoir et que le gouvernement Balladur a donné des gages aux électeurs lepénistes sur la question de l'immigration. Un pourcentage de l'ordre de 11 % montrerait un certain déclin, sans que l'on puisse parler toutefois d'échec. En revanche, si le résultat était inférieur à 9 %, ce serait peut-être l'amorce du reflux.

7. - Les listes nouvelles

Parmi les autres listes en présence, on retiendra les quatre qui ne relèvent pas des partis ou mouvements traditionnels et sont nouvelles dans le jeu électoral : celles de MM. Chevènement, Schwartzenberg, Tapie et Villiers. Pour les deux premières, l'objectif est d'atteindre la barre des 5 %, ce qui serait un incontestable succès, prouvant, dans le premier cas, l'existence d'une gauche « eurosceptique » et, dans le second, l'importance pour une fraction de l'électorat de l'enjeu bosniaque. Seuls des scores très inférieurs, de l'ordre de 2 à 3 %, signifieraient que les deux listes ont échoué dans leur entreprise.

Pour M. Tapie, son résultat témoignera de sa capacité à faire exister à travers sa personne le MRG et à bâtir sur le flanc droit du PS (mais au détriment de celui-ci) cette force de centre gauche que le président de la République a appelée de ses vœux depuis quelques années et qu'il avait essayé de construire en suscitant, lors des élections européennes de 1984, la liste dirigée par M. Stirn. Pour cela, il faut que M. Tapie, non seulement obtienne plus de 5 %, mais atteigne entre 7 et 8 % des suffrages. Au-delà, ce serait un triomphe.

Le score de M. de Villiers montrera, lui, la dimension d'un électoral conservateur assez anti-européen pour se détacher d'une liste UDF et RPR dont le leader a pourtant tempéré ses positions « fédéralistes ». Si le député de Vendée n'atteignait pas 5 % des suffrages exprimés, l'échec serait patent, dans la mesure où il serait prouvé que ses thèses demeurent marginales. Entre 7 et 8 %, la percée serait effective. En cas de résultat supérieur et plus proche de 10 %, non seulement le candidat aurait réussi à s'imposer mais une importante fracture se serait produite au sein de l'électorat qui, en 1993, a voté pour le RPR et l'UDF.

En 1993, le FN a encore progressé. Pour lui, l'enjeu des européennes apparaît relativement simple. Tout résultat supérieur à 13 % serait la preuve de sa solide implantation et de sa capacité à contrôler son électoral, alors même que la gauche n'est plus au pouvoir et que le gouvernement Balladur a donné des gages aux électeurs lepénistes sur la question de l'immigration. Un pourcentage de l'ordre de 11 % montrerait un certain déclin, sans que l'on puisse parler toutefois d'échec. En revanche, si le résultat était inférieur à 9 %, ce serait peut-être l'amorce du reflux.

8. - La « crise de la politique »

La multiplication des listes qui souhaitent faire entendre une voix différente de celles des partis politiques traditionnels ou des partis de gouvernement (PS, RPR et UDF) invite à s'intéresser à leur résultat global. D'après les plus récents son-

dages, les grands partis cumuleraient moins de 50 % des suffrages exprimés, ce qui n'est jamais arrivé, puisqu'aux européennes de 1989 comme aux législatives de 1993, ils représentaient 61 % de ces suffrages. S'il se confirmait qu'une majorité des électeurs choisissait, de l'extrême gauche à l'extrême droite en passant par les écologistes, la liste « Sarajevo », l'Autre Politique et l'Autre Europe sans compter les « Chasseurs » et autres listes qui ne représentent que des individus, des forces toutes plus ou moins extérieures au système politique, cela démontrerait la profondeur de la crise de la politique ou de la représentation. Sans doute le mode de scrutin y aurait-il aidé. Toutefois, libérés des contraintes du système majoritaire, les électeurs auraient aussi exprimé une tendance profonde : leur insatisfaction à l'égard du système politique.

C.Y.

PUBLI-INFORMATION

Pour les angoissés du cheveu, l'homme de l'année

... c'est Mr VOISIN, chercheur reconnu de l'industrie pharmaceutique. Son invention récente, le silicium à haute concentration, est déterminante dans la lutte contre la chute excessive des cheveux, les plaques dénudées ou clairsemées, pour les deux sexes. On sait que les hormones mâles en excès attaquent et étouffent les petites artères qui nourrissent le cheveu. Faute de sang, le cheveu meurt et tombe.

La découverte de Mr VOISIN, c'est de redonner la vie à ces artères atrophiées par l'apport du silicium dont elles ont besoin. Elles envoient alors du sang aux follicules pileux. On observe rapidement un arrêt de la chute, suivi très souvent par la naissance du cheveu nouveau. (Brevet P. VOISIN)

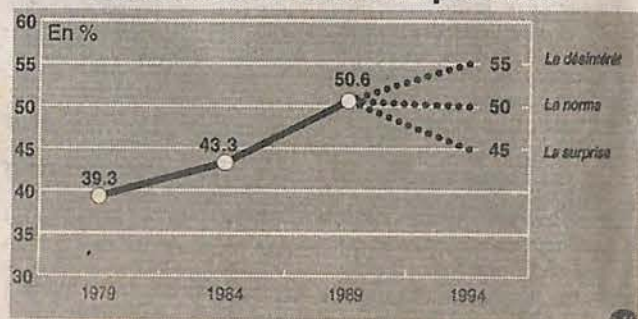
Pour l'angoisse de perdre ses cheveux, ne parlons pas de tranquillisant, mais de silicium.

Dr CAGNI.

SM 44 Lotion au silicium organique à haute concentration, 98 francs, pour un mois de traitement.

NOUVEAU :
SM 44 Shampooing
En pharmacie.

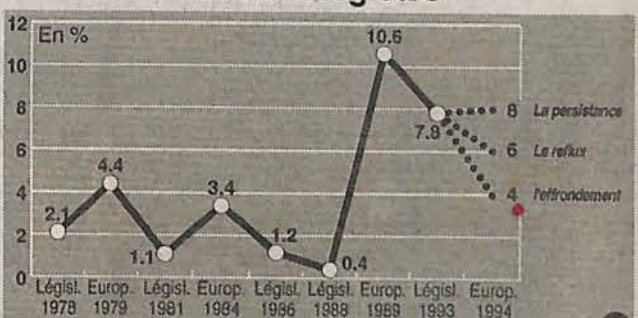
L'abstention aux européennes



Le Parti socialiste



Les Ecologistes



Le RPR et l'UDF



Le Front national



Le Parti communiste



Les modalités du scrutin

Quelque 39 millions d'électeurs sont appelés demain à choisir entre 20 listes afin de désigner pour cinq ans les 87 députés français au Parlement européen. Le scrutin, à un seul tour, se fait à la représentation proportionnelle, sur listes nationales, sans possibilité de panachage ou de vote préférentiel. Les bureaux de vote seront ouverts de 8 heures à 22 heures dans toutes les communes : une durée inhabituelle rendue nécessaire par l'obligation d'attendre la fin du scrutin dans tous les pays de l'Union européenne avant de commencer le dépouillement.

Une liste doit obtenir au moins 5 % des suffrages exprimés pour avoir des élus — cinq au minimum — au Parlement de Strasbourg et pour se faire rembourser les frais de la campagne officielle ainsi que le cautionnement de 100 000 francs exigé pour se présenter.